



Initiative pour une école équitable et efficiente

Pourquoi une initiative ?

Les trois organisations réunies font les constats suivants :

- Augmentation régulière de la charge de travail pour les enseignants (réformes).
- Diminution régulière des moyens à disposition (économies).
- Alourdissement de la machine administrative (numérisation, surcharge administrative).
- Dispersion des organes de décision (régionalisation).

Leur intention est donc la suivante :

- Ouvrir un débat à l'échelon cantonal (enseignants, parents, autorités, population en général)...
- Simplifier l'école, harmoniser les procédures et dégager des économies au niveau de l'encadrement de l'école pour pouvoir investir dans le pédagogique...

Il ne s'agit **pas d'une révolution**, mais de la poursuite **d'une évolution cohérente d'une école communale** (avec un contrôle pédagogique cantonal) **vers une école régionale** (avec un contrôle pédagogique régional) **puis cantonale** (avec un contrôle pédagogique cantonal, mais des structures qui restent régionales).

C'est un vrai projet d'avenir pour notre école !

Questions récurrentes

L'initiative va donner tout pouvoir au DEF !

Faux !

Le pouvoir sera toujours partagé (Grand Conseil, Conseil d'État, communes...). Le DEF n'a pas la compétence de voter les budgets de l'État – ni d'imposer des mesures d'économies (même s'il lui arrive d'en proposer à la demande des autorités politiques, parfois avec l'appui des communes).

Quant au SEO, son rôle est de mettre en œuvre les décisions politiques tout en garantissant la qualité du système.

Nous voulons clarifier les processus décisionnels, réduire l'influence des communes sur le plan pédagogique, retrouver un interlocuteur crédible pour les syndicats (au lieu d'avoir à intervenir auprès de chacun des cercles, voire des centres)...

L'initiative va amener de nouvelles économies sur le dos de l'école !

Faux !

C'est le Grand Conseil qui vote les budgets. C'est lui qui impose les économies. Quant aux régions, elles garderont toujours une marge de manœuvre leur permettant d'obtenir des dérogations...

Nous voulons rendre le fonctionnement de l'institution scolaire plus simple, moins lourd à gérer, plus efficace, ce qui devrait en diminuer les coûts. Cet argent pourra alors être attribué à des tâches plus importantes, dans le cadre de l'école, au bénéfice des élèves.

L'initiative va uniformiser l'école et couper les initiatives locales.

Faux !

Le DEF doit avoir un droit de regard sur les initiatives pédagogiques, pour les autoriser ou pas. Ce n'est pas aux communes de décider de cela. Elles ne disposent pas des compétences nécessaires, mais surtout cela crée des disparités qui ne sont plus justifiables.

Des innovations seront toujours possibles et des différences existeront encore entre les cercles scolaires, si elles sont justifiées. **La vie locale sera respectée**. La gestion du parascolaire, celle des bâtiments, l'organisation des fêtes... cela restera aux mains des collectivités locales.

Les classes de formation spéciale ou la médecine scolaire vont disparaître !

Faux !

Les besoins d'aide spécialisée ne vont pas diminuer. Il faudra continuer de prendre soin des élèves en difficulté et de s'occuper de la santé de nos élèves.

Mais tous les élèves du canton seront traités d'une manière équitable. La décision d'accorder de l'aide se fera selon les besoins réels (variant selon l'endroit) et non au moyen d'enveloppes forfaitaires à disposition des cercles. Si des innovations pédagogiques apparaissent, elles seront suivies par le DEF et pourront être généralisées si elles s'avèrent pertinentes.

Le système actuel est efficace et efficient.

Faux !

Chacun sait que les conditions de travail (et d'apprentissage pour les élèves) se dégradent au fil du temps. Pour ne considérer que les dernières années, il faut relever l'abandon des périodes dédiées à la formation générale au cycle 2, l'intégration du REX à l'horaire bloc pour les 5^e et 6^e (disparition du dernier cadre de travail en effectif réduit), la réduction des mesures d'orthophonie, etc.

Malgré ces mesures d'économie, canton et communes n'ont jamais dépensé autant pour l'école (scolarité obligatoire).

Entre la dernière année de l'ancienne structure (2011) et la première sous l'ère de la régionalisation (2014), il y a un coût supplémentaire de 42 millions !

Dépenses publiques d'éducation du canton et des communes selon l'année (OFS)
Scolarité obligatoire (millions de francs)

	Rémunération des enseignants	Rémunération autre personnel	Biens, services et marchandises	Autres dépenses de fonctionnement	Dépenses d'investissement	Total
2011	190.048	40.345	38.708	1.246	6.814	277.161
2012	192.051	44.096	38.666	5.112	9.345	289.270
2013	195.075	50.245	51.951	3.479	15.651	316.401
2014	200.120	53.138	53.374	3.630	9.037	319.299
2015	199.773	53.535	53.800	6.555	10.748	324.411

Les surcoûts ne sont évidemment pas tous dus à la régionalisation, mais **la redondance et le gaspillage de ressources qu'elle implique coûte bien davantage que l'ensemble des économies imposées depuis des années dans les classes.**

Les économies réalisées dans les régions n'éviteront pas de nouvelles mesures.

Faux !

C'est ce qu'on veut nous faire croire.

L'autonomie accordée actuellement aux communes leur laisse le champ libre dans la gestion de l'école, notamment dans la mise en place de l'état-major administratif. Cela contraste avec l'énorme pression exercée sur toutes les dépenses à caractère pédagogique.

C'est justement la raison pour laquelle **il faut changer la loi et revoir fondamentalement la répartition des tâches et des coûts entre canton et communes...** comme ça se fait partout ailleurs.

Les salaires des enseignants empêchent toute évolution.

Faux !

Au contraire ! Les comparaisons intercantionales démontrent que les salaires des enseignants neuchâtelois sont inférieurs à ceux de leurs collègues des autres cantons.

L'éclatement des responsabilités et le respect des prérogatives de chacun coûtent des millions chaque année, repoussant aux calendes grecques une revalorisation salariale.

Neuchâtel se paie le luxe de la régionalisation sur le dos des enseignants et des élèves.

Il est urgent d'éliminer les redondances, les travaux et études réalisés en multiples exemplaires avec le cortège de groupes de travail, de réunions qui les accompagnent !